

Demande de création d'un point d'arrêt

Attention ce formulaire ne vous inscrit pas au transport, vous devez en parallèle procéder à votre inscription sur le site Aléop.



LE REPRESENTANT LÉGAL

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CP | | | | | COMMUNE : COMMUNE DÉLÉGUÉE.....

TÉL | | | | | | | | | | PORTABLE | | | | | | | | | |

E-MAIL :



L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : | | | | | | | | | |

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT :

CLASSE : QUALITÉ : Demi-pensionnaire/externe Interne



ARRÊT SOUHAITÉ

Votre demande fera l'objet d'une étude technique avant son éventuelle validation afin de s'assurer du respect du règlement intérieur et des conditions de sécurité. Toute demande de création de point d'arrêt faite au-delà du 30 juin ne sera pas garantie pour la rentrée.

ADRESSE :

CODE POSTAL | | | | | COMMUNE :

Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre à votre demande un plan de localisation du point de montée.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :



OU RENVOYER VOTRE DEMANDE ?

Vous devez renvoyer le document complété par mail ou courrier à :

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

5 rue Gabriel Delatour

BP 203

44146 CHATEAUBRIANT Cedex

maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr

Votre demande est refusée et l'arrêt existant le plus proche de votre domicile ne vous convient pas ? contactez votre service Aléop pour annuler l'inscription de votre ou vos enfant(s) afin de ne pas être redevable du transport.